

MANUEL - CLASSE DE SECONDE

Dés la rentrée 2019-2020, la Région Auvergne-Rhône-Alpes met en place **pour les élèves de seconde un système de prêt des manuels scolaires à l'année**.

Les élèves, pour bénéficier de ce prêt, devront présenter **leur carte Pass région lors de la journée de distribution des manuels scolaires**.

Les élèves devront par contre toujours acheter une calculatrice (référence ci-dessous).

Calculatrice en usage : Calculatrice graphique Numworks - Achat groupé avec remise de 10% -

Commande en ligne sur Internet : <https://promo.numworks.fr/600>